

Day	Min	Max	Precip
MER 12	21	29	3
JEU 13	18	29	0
VEN 14	15	36	0,1
SAM 15	20	34	2
DIM 16	19	30	0
LUN 17	18	32	0

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Mildiou**
- **Prophylaxie**
- **Black-rot**
- **Oidium**
- **Vers de la grappe**
- **Flavescence dorée**
- **Cicadelle verte**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques



Le stade "fermeture de la grappe" est atteint en toutes situations. Les premiers signes de la "véraison" sont observés sur les Gamay les plus précoces.

"Fermeture de la grappe",
Fer servadou, Ph CA81).

"Premiers grains vérés",
Gamay, Ph CA81).



DONNEES METEOROLOGIQUES

Les cumuls de pluie de la fin de la semaine dernière varient entre 6 et 18 mm. Cette semaine, deux perturbations orageuses sont annoncées, une première la nuit prochaine et la seconde plus incertaine, pour samedi. Les températures estivales s'installent.

MILDIU

Analyse de risque

Observations:

Les symptômes sont très nombreux, sur feuilles et sur grappes. La situation semble se stabiliser sur grappes avec la généralisation du stade "fermeture complète des grappes" et l'approche de la véraison. Le feuillage est globalement fortement impacté.

Analyse de risque:

Les symptômes sur feuilles et sur grappes sont fortement présents sur les parcelles, il est important de maintenir la protection jusqu'à la "véraison".

Préconisations

Restez couverts jusqu'à la "véraison". Attention, en présence de symptômes, des repiquages sont possibles avec la rosée matinale.

* *Bouillie bordelaise RSR Disperss, Frégate SC, Kocide 35 DF, Hélicuivre, Copernico Hibio, ChampFlo Ampli, sont des spécialités à base de cuivre.*

La dose de cuivre métal à prévoir :
* 200g/ha

Attention le nombre d'applications maximum des produits à base de cuivre varie selon les spécialités.

Sur taches déclarées, effet dessicant:

* *Limocide, Prev-Am, huile essentielle d'orange, 1,6L/ha, ne pas dépasser 0,8%, volume de bouillie 200L/ha, (6 applications max), biocontrôle L'application doit être suivie d'une période de beau temps.*

Alternatives :

Mise en oeuvre de la prophylaxie, voir le paragraphe suivant.



Mildiou, rot-brun sur une grappe de Gamay, (Ph : CA81)

A retenir

Protégez jusqu'à "véraison".
Des orages sont annoncés, restez couverts.

PROPHYLAXIE : afin de créer un environnement défavorable aux maladies

- L'épamprage élimine la végétation au niveau du sol et permet de limiter les contaminations primaires.
- Un relevage et un écimage soignés permettent de limiter la progression du mildiou et du black-rot, en réduisant l'humidité présente dans les souches et en assurant une meilleure pénétration des traitements. L'écimage élimine les symptômes de mildiou présents sur les jeunes feuilles.
- L'effeuillage, permet une meilleure aération des grappes, une meilleure pénétration des produits et freine le développement du botrytis. En favorisant l'insolation des grappes, il limite aussi l'oïdium qui est sensible aux UV.

BLACK-ROT**Analyse de risque****Observations:**

Des symptômes récents sont observés sur grappes sur les parcelles sensibles, notamment sur Fer servadou.

Analyse de risque:

A partir du stade "fermeture de la grappe" la sensibilité des baies diminue. Toutefois, en présence de symptômes sur grappes, restez vigilants jusqu'à la "véraison", des repiquages sont possibles de proche en proche.



Black-rot sur grappes, symptômes anciens, (Ph: CA81)

Préconisations

Des orages sont annoncés, sur les parcelles atteintes des repiquages sont possibles. Surveillez l'évolution des prévisions météo et intervenez avant les pluies. Soyez couverts.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha (**biocontrôle**).

A retenir

Protégez les parcelles atteintes jusqu'à la "véraison".

OIDIUM**Analyse de risque****Observations:**

Les symptômes ont encore progressé sur grappes, sur des parcelles sensibles de Gamay, Chardonnay, Mauzac, Muscadelle et Sauvignon. Ponctuellement, quelques parcelles sont fortement impactées.

Analyse de risque:

Sur les parcelles saines, la phase de sensibilité est terminée. Sur les parcelles atteintes, restez vigilants jusqu'à la "véraison".



Oïdium sur grappe, Gamay (Ph: CA81)

Préconisations

Restez vigilants jusqu'à la "véraison" sur les parcelles où vous constatez une sortie de symptômes. Sur les parcelles saines, la protection peut être stoppée.

* Spécialités à base de soufre, *Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée), biocontrôle*

Le nombre d'applications maximum est de 12 pour Héliosoufre, il est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

* *Fluidosoufre pour poudrage, soufre, 25kg/ha (dose homologuée), 15 à 20kg/ha (dose conseillée), (3 applications max).*

Les conditions actuelles sont propices à un poudrage. Toutefois attention au risque de brûlures. Lors du poudrage les températures doivent être inférieures à 25°C.

A retenir

Fin de la protection sur les parcelles saines.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque



Observations

Eudemis : Les captures diminuent, quelques rares perforations sont observées en tous secteurs. Il a été dénombré 20% de grappes avec au moins une perforation, sur une parcelle très sensible située sur Rabastens.

Eudemis, L3 + perforation, (Ph: CA81)

Analyse de risque

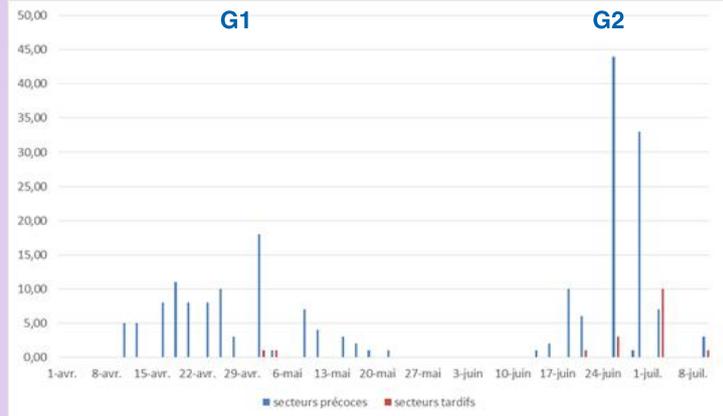
La gestion de la G3 s'anticipe en effectuant un comptage des perforations en fin de G2.

Le seuil de nuisibilité est de 10 perforations pour 100 grappes.

(Avec la confusion, le seuil est de 5 perforations pour 100 grappes).

Préconisations

Il est trop tard pour intervenir sur la G2. La gestion de la G3 sera raisonnée en fonction du nombre de perforations dénombrées en fin de G2 (si le seuil de nuisibilité est atteint).



Eudemis : nombre de captures sur l'ensemble des pièges en G1 et G2.

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

A retenir

Prévoir un comptage des perforations.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations

Des symptômes de flavescence dorée sont observés sur le vignoble, en particulier sur Gamay.

Préconisations

A ce jour la période des applications est terminée en agriculture biologique. Surveillez vos parcelles et coupez les pieds qui présentent des symptômes.



Flavescence dorée sur Gamay (Ph : CA81)

A retenir

Observez vos parcelles et coupez les pieds atteints dès détection.

CICADELLES VERTES

Analyse de risque

Observations

Des larves sont observées sur de nombreuses parcelles et les symptômes de grillures sont plus présents, en particulier sur Fer servadou.

Analyse de risque

Ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure. La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires.



Symptômes de grillures sur Fer servadou (Ph : CA81)

Préconisations

Surveillez vos parcelles, les interventions sont à réaliser dès l'apparition des jeunes larves.

Les populations de cicadelles sont gérées par des applications d'argiles:

* Sokalciarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4 applications max)

* Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFU engrais)

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Surveillez vos parcelles.

MESURE AGRO-ÉCOLOGIQUE

L'enherbement sous le rang ; stratégie pour limiter l'usage des herbicides.

L'enherbement sous le rang est une alternative au désherbage chimique, c'est aussi une solution pour éviter les contraintes liées au désherbage mécanique. Il est utilisable en agriculture biologique.

Le couvert enherbé est entretenu uniquement par la fauche. Il permet de protéger les sols contre l'érosion, de maintenir le taux de matière organique et de préserver la biodiversité.

Mise en oeuvre

L'enherbement sous le rang peut être conduit soit avec la flore naturelle de la parcelle, soit avec un semis d'espèces disponibles sur le marché (espèce unique ou en mélange).

- L'enherbement naturel présente des facilités de mise en place. Mais au fil des ans, la pression exercée par les adventices augmente et elles peuvent à terme entrer en concurrence avec la vigne. Selon les espèces présentes, la concurrence peut être plus ou moins importante.

- Le semis est une solution pour pallier les insuffisances de la flore de la parcelle. L'enherbement naturel peut être trop concurrentiel, avoir une végétation trop élevée ou une faible couverture du sol.

Le semis permet de mieux contrôler l'alimentation en eau et en azote, par le choix d'espèces adaptées. Mais l'implantation est parfois difficile.

Choix des espèces

L'espèce ou le mélange choisi devra avoir un développement aérien faible afin de limiter le nombre de tonte, une bonne couverture au sol et ne pas trop concurrencer la vigne.

Les exemples ci-dessous permettent de limiter le développement des adventices et se montrent moyennement concurrentiels.

* graminées pérennes peu poussantes: fétuque rouge, fétuque ovine, koelerie, dactyle...

* légumineuses source d'azote et contribuant à enrichir le sol: trèfle fraise (attention implantation difficile), trèfle blanc nain, lotier...

Implantation et entretien

Le travail du sol avant l'implantation peut être réalisé avec des outils intercepts classiques, il doit être soigné.

Quant au semoir, il est possible de le réaliser (auto-construction) avec des éléments simples disponibles sur le marché. Il est préférable de semer à l'automne afin de faciliter l'implantation du couvert.

La tonte sous le rang se heurte à la problématique de l'approche de la souche, comme le travail du sol inter cep.

Il existe des tondeuses à lame ou à fil qui sont adaptées à l'inter rang. Avec ces matériels, le passage au plus près des souches n'est pas sans risque, il peut engendrer des blessures.

Les brosses sont moins agressives pour les souches, elles agissent sur la végétation par abrasion au sol. Elles peuvent être polyvalentes herbe/pampres. Les brosses sont plus adaptées pour entretenir un enherbement naturel, un couvert semé pourrait être endommagé.

Pour maîtriser un enherbement naturel ou semé, 3 à 4 passages par an sont nécessaires.

Incidence sur la qualité et le rendement

L'enherbement sous le rang génère une concurrence avec la vigne, en éléments minéraux et en eau. Avec cette technique, pour gérer le stress hydro-azoté, il est préférable de conduire l'inter rang en pratiquant un travail du sol léger, un engrais vert et/ou une fertilisation.

L'enherbement sous le rang qu'il soit naturel ou semé entraîne une réduction du rendement, de la vigueur et aussi une diminution de la teneur en azote assimilable des moûts. En revanche, on note l'augmentation des teneurs en sucres et polyphénols et une amélioration de l'état sanitaire.

Cette technique est envisageable dans certaines situations: vignobles de la façade atlantique, sols profonds, objectif de production contrôlé, parcelles vigoureuses. Dans ces conditions, l'enherbement sous le rang peut être une solution pour limiter la vigueur et améliorer la qualité.

Voir aussi la fiche technique sur GECO (Ecophyto PIC) : Pratiquer l'enherbement spontané ou semé total de la vigne. (Accédez à la fiche depuis la Newsletter)

DIVERS

Echaudage: Suite aux fortes chaleurs de ces derniers jours, des symptômes d'échaudage sont signalés.



Echaudage sur Gamay,
(Ph: CA 81).

Maladies du bois:

Les symptômes d'apoplexie sont nombreux.



Apoplexie, Fer servadou
(Ph: CA 81).

Botrytis : des foyers de botrytis sont observés, en particulier sur Gamay et Chardonnay.

Attention, les baies blessées par la grêle ou les maladies et les attaques de vers de la grappe, sont des portes d'entrée. La mise en place de la prophylaxie permet de limiter la progression du botrytis.

(Cf: paragraphe prophylaxie)



Botrytis sur grappe
de Gamay (Ph: CA 81).

Prochain bulletin le 18 juillet

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/doc_alternatives_cepp_viti_12_04_2022.pdf



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
CS 53270 - 81011 ALBI Cedex 9
Tél. : 05 63 48 83 83
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie-Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr - 06.68.91.10.73
t.massol@tarn.chambagri.fr - 06.69.08.07.81
ml.muratet@tarn.chambagri.fr - 06.69.32.70.75

